

# La commune de Reventin-Vaugris s'engage en faveur d'une alimentation durable

## Définition

« L'alimentation durable, c'est l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire ».

Définition de l'ADEME

Cela passe par :

- Une production agricole ayant des pratiques plus respectueuses de l'environnement, une intégration de l'**écoconception** au sein des filières agro-alimentaires. La mobilisation des marges de progrès sur la logistique, les transports, la transformation, le conditionnement, la distribution, la consommation est également indispensable ;
- Une **évolution des pratiques alimentaires** en faisant converger les enjeux de santé et d'environnement. En France, cela passe notamment par le rééquilibrage entre aliments d'origine animale et d'origine végétale, la consommation de produits de saison et de proximité... ;
- Une **réduction drastique des pertes et gaspillage** à chaque étape de la chaîne alimentaire (1/3 de la production mondiale est gaspillé).

## Préambule

L'alimentation est un des enjeux majeurs de notre siècle ; ses effets nocifs sur l'environnement sont nombreux ; sont en jeu également la quantité et la qualité des aliments ainsi que la préservation de la santé.

En 30 ans, le contenu de notre assiette a profondément changé. Les aliments parcourent de nombreux kilomètres avant d'être consommés, le contenu de l'assiette est déséquilibré. Les modes de production et de fabrication ont profondément évolué allant vers une nourriture toujours plus transformée. De nombreux scandales sont venus illustrer ces phénomènes. En parallèle, le gaspillage alimentaire s'est introduit dans les habitudes des consommateurs.

Il devient urgent de modifier les comportements, les modes de production et d'approvisionnement et de redonner à chacun un pouvoir sur la façon dont il se nourrit. Les collectivités, par le biais de la restauration collective qu'elles proposent, sont un des acteurs de ces transformations.

Dans ce contexte complexe, le pouvoir public a fait un pas avec la loi EGALIM du 30 octobre 2018.

Parmi les mesures les plus importantes pour la restauration collective :

- Proposer, au 1er janvier 2022, au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques
- Aller vers une diversification des sources de protéines
- Interdiction des plastiques au 1<sup>er</sup> janvier 2025
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.

## **L'engagement communal**

Conformément à son projet articulé autour du bien vivre ensemble, du respect de l'autre et de l'environnement, l'équipe municipale de Reventin-Vaugris entend affirmer son engagement en faveur du développement d'une alimentation durable.

Pour nous, manger mieux : c'est privilégier l'alimentation bio, locale et de saison, limiter les produits industriels transformés et ainsi :

- Préserver sa santé
- Respecter son environnement
- Soutenir la production locale.

Cela passe par la décision de tendre vers un approvisionnement 100% bio et local pour la cuisine centrale en 2026, à la fin de la mandature.

Cet objectif sera atteint en plusieurs étapes après un diagnostic précis de la situation actuelle, une étude de différents scénarii permettant l'évolution des approvisionnements, des pratiques et des comportements.

La transition s'appuiera sur différentes actions et projets en particulier :

- La priorité à un approvisionnement local, 100% bio et/ou issu du commerce équitable
- Des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire
- Une diversification des apports en protéines
- Une réduction des emballages jetables
- Des sessions de formation pour le personnel et les élus
- L'information et la sensibilisation des différents publics tant enfants qu'adultes
- Un accompagnement d'éventuels porteurs de projets.

Un calendrier d'actions sera décliné annuellement ; une évaluation sera faite afin de suivre la démarche au plus près et de pouvoir donner une information précise sur l'avancée de la démarche.

Convaincus que les collectivités territoriales ont toute leur place dans la transition vers une alimentation durable, l'équipe municipale s'emploiera activement dans ce défi majeur de notre époque.